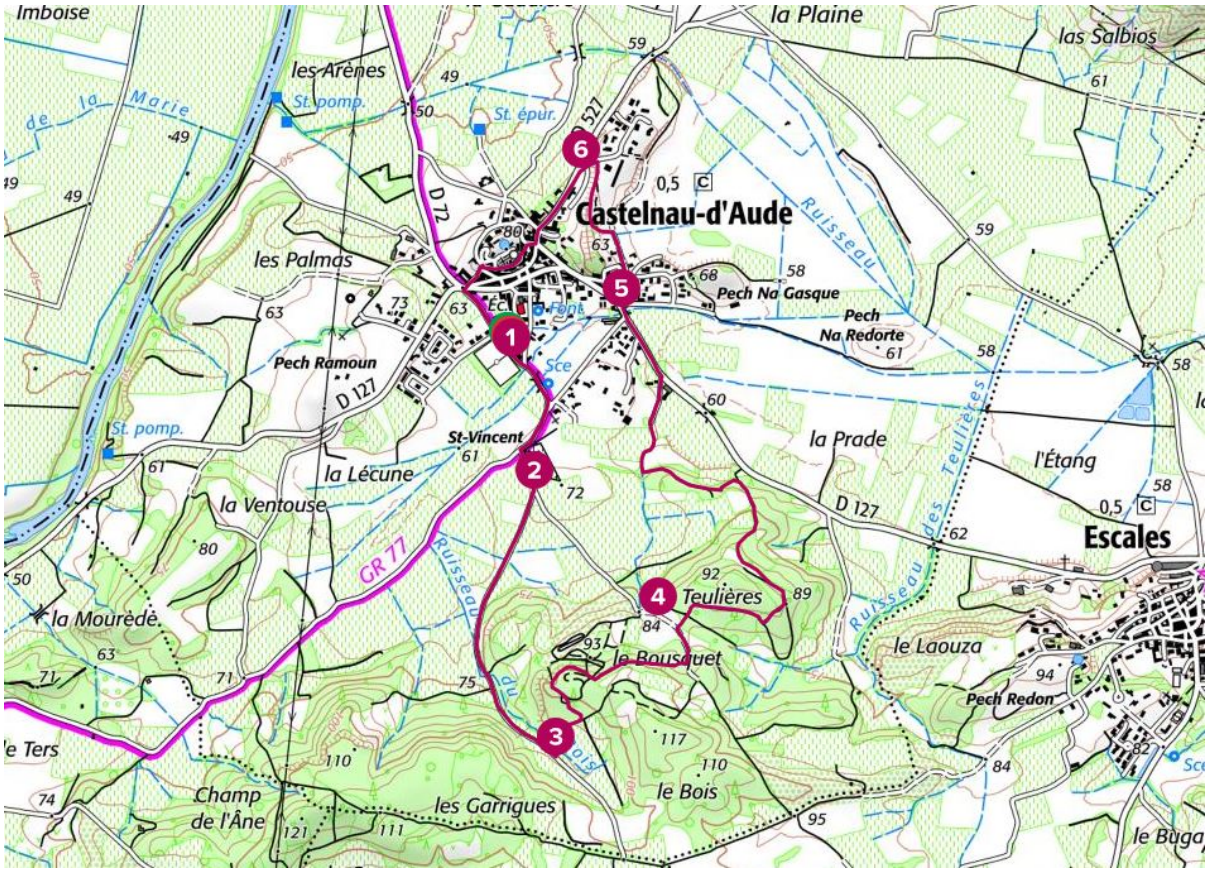
LE BOSQUET



Infos Pratiques	
Distance	4.9 km
Durée *(moyenne)*	01h30
Niveau	Facile
Dénivelé	82 m D+
Départ	CASTELNAU-D'AUDE
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

1 Longer le bâtiment des vestiaires et prenez la route du cimetière (par la rue de la Font Vieille), à l'intérieur duquel s'élèvent les ruines de la chapelle romane de St Vincent (XIIème et XIIIème siècle). La tradition orale considère le site comme l'emplacement du village primitif de Castelnau. Longer les murs du

cimetière et de la chapelle. A la fourche, quitter le balisage VTT.

2 Prendre à droite la route en direction du Bosquet. La route évolue à travers les vignes.

3 Après avoir dépassé une petite vigne à gauche, tourner à gauche dans le chemin qui suit et monter en direction du bois. Quitter ce chemin au bout de quelques mètres pour s'enfoncer dans le bois de pins par une succession de sentes (Balisage) plus ou moins larges. Profiter du charme de la pinède. Vous surplombez le vignoble et en arrière plan le village perché sur la colline. Au loin l'horizon est barré par la Montagne Noire. Vous longez un terrain de motocross, le tout sur votre gauche. Vous passez sous une ligne électrique à 3 fils puis de suite après, vous descendez le talus à gauche. En bas du talus, ne pas prendre le chemin le plus large mais le longer par une sente qui démarre juste avant un petit muret de pierre sèche bas. La sente remonte un peu au-dessus des vignes (Balisage). Vous traversez une zone de cyprès pyramidaux. Emprunter un chemin plus large à gauche en partie goudronné. Le descendre et longer les derniers cyprès et un bout de vigne sur votre gauche.

4 Aller à droite sur un chemin herbu qui débouche sur un chemin. Prendre à gauche sur quelques mètres pour de suite tourner à droite sur une portion bétonnée en partie, en montée, sur la colline des Teulières. Zone superbe de chênes verts et de pins. Avant que le chemin n'amorce la descente, tourner à gauche sur une sente (Balisage) qui serpente dans la garrigue. On retrouve une vue dégagée sur le paysage de plaine. Présence de quelques chênes blancs. Le chemin s'élargit dans cette zone de friches et de garrigue surplombant la plaine. Vue admirable sur le village. Se laissez guider par le balisage jusqu'au pied de 2 vignes de part et d'autre de la sente et continuer le chemin en descente vers la route que l'on aperçoit au loin. Avant la route, prendre une sente à gauche qui remonte dans la garrigue et débouche sur un chemin que l'on prend vers la droite. Le suivre jusqu'à la D 127 que l'on remonte à gauche vers le village. A l'entrée du village, dépasser le ruisseau et le petit pont.

5 Prendre à droite en montée vers le vieux village, le longer sans y pénétrer par un chemin en balcon sur la plaine. Quelques mètres après, tourner à gauche sur une sente qui grimpe le long d'une haie de cyprès en direction de pins. Les dépasser, continuer la sente vers la droite, sur un tertre entre plaine à droite et village à gauche. En face, l'usine électrique de la Gaudière attire l'oeil. Descendre en longeant le lotissement vers la D 527.

6 Aller à gauche vers le village par l'avenue du Paradis. Par la rue du Commerce, rentrer dans le vieux village anciennement fortifié, dont on devine les murs d'enceinte dans le tracé; traverser la place de la Liberté, passer sous une "couverte" et prendre à gauche la rue Haute où un prétendu ancien relais de St Jacques de Compostelle arbore sa légendaire coquille sur le linteau de l'une de ses fenêtres. (Hors itinéraire : A droite, un aller/retour vers le sommet du Pech (point de vue); il ne reste que les bases du château disparu et la citerne médiévale dont la voûte est en partie effondrée). Continuer l'itinéraire vers la gauche par la Calade de Perilhou, traverser l'avenue du Minervois et retrouver en face le chemin du stade.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-bosquet/